



DELIBERATION n° 2023 - 28

BUDGET RECTIFICATIF 2023 N°2

Le conseil d'administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 14 novembre 2023 à Frontenex, sous la présidence de Madame Rozenn HARS, Présidente du conseil d'administration, le quorum étant atteint,

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le débat au bureau du conseil d'administration du 23 octobre 2023,

Après en avoir délibéré,

Approuve dans les conditions annoncées ci-dessous :

.....29..... voix pour,
.....0..... voix contre,
.....0..... abstentions,

le budget rectificatif n°2 pour l'année 2023 du Parc national de la Vanoise, tel que présenté dans les tableaux des autorisations d'emplois (tableau 1), des autorisations budgétaires (tableau 2), de l'équilibre financier (tableau 4) et de la situation patrimoniale (tableau 6) joints à la présente délibération.

Approuve ainsi notamment les autorisations et prévisions budgétaires suivantes :

➤ **Exécution budgétaire :**

70,20 ETP et 74,58 ETPT

Autorisations d'engagement :	7 982 444,70 €
<i>dont</i>	
<i>Personnel :</i>	5 230 000,00 €
<i>Fonctionnement :</i>	2 011 314,05 €
<i>Intervention :</i>	60 549,00 €
<i>Investissement :</i>	680 581,65 €
Crédits de paiement :	8 788 304,92 €
<i>dont</i>	
<i>Personnel :</i>	5 230 000,00 €
<i>Fonctionnement :</i>	2 235 027,65 €
<i>Intervention :</i>	165 756,73 €
<i>Investissement :</i>	1 157 520,54 €

Recettes :	7 554 598,00 €
Solde budgétaire (déficit) :	- 1 233 706,92 €
➤ Exécution comptable :	
Variation de la trésorerie (diminution) :	- 1 252 998,84 €
Résultat patrimonial (perte) :	- 1 637 099,80 €
Capacité d'autofinancement (insuffisance) :	- 599 499,80 €
Variation du fonds de roulement (diminution) :	- 1 233 706,92 €
Niveau final du fonds de roulement :	1 138 087,53 €
Niveau final de la trésorerie :	1 030 356,33 €

Le directeur de l'établissement public du Parc national de la Vanoise est chargé de l'application de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de la Vanoise et fera l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Adoptée à Frontenex, le 14 novembre 2023

La Présidente du conseil d'administration,



Rozenn HARS

TABLEAU 1
Autorisations d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	74,6	0,58	75,18
Rappel du plafond d'emploi prénotifié/notifié par le responsable de programme (ETPT)	74,6		

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI doit être inférieure ou égale au plafond prénotifié/notifié par le responsable du programme chef de file de l'Etat en conformité avec le plafond d'emploi législatif du programme.

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau détaillé des emplois

	EMPLOIS SOUS PLAFOND AUTORISÉS PAR LA LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND DE LA LFI		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel (*)	ETPT	Dépenses de personnel (*)	ETPT	Dépenses de personnel (*)
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (1 + 2 + 3 + 4)	74,54	5 175 356 €	0,78	54 844 €	75,321	5 230 000,00 €
1 - TITULAIRES	48,16	3 611 771 €	0	0 €	48,16	3 611 771 €
* Titulaires Etat (emplois et crédits inscrits au budget de l'organisme et actes de gestion déconcentrés dans l'organisme)	48,16	3 611 771 €			48,16	3 611 771 €
* Titulaires organisme					0	0,00 €
2 - CONTRACTUELS	26,38	1 245 181 €	0,67	53 258 €	27,05	1 298 438 €
* Contractuels de droit public	26,38	1 245 180,80 €	0,67	53 257,52 €	27,05	1 298 438 €
Contractuels quasi-statut	20,20	952 294,53 €	0,67	53 257,52 €	20,87	1 005 552 €
δCDI	4,87	249 369,25 €			4,87	249 369 €
δCDD	15,33	702 925,28 €	0,67	53 257,52 €	16,00	756 183 €
* Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	6,18	292 886,27 €			6,18	292 886 €
Autres contractuels de droit public	0,00	0 €	0	0 €	0	0 €
δCDI	0,00	0 €			0	0 €
δCDD	0,00	0 €			0	0 €
3 a) - CONTRATS AIDES	0	0 €			0	0 €
3 b) - APPRENTIS	0	0 €	0,11	1 386 €	0,11	1 386 €
3 c) - VOLONTAIRES DE SERVICE CIVIQUE (VSC)	2,35	8 163 €	0	0 €	0	0 €
4 - AUTRES ELEMENTS DE DEPENSES DE PERSONNEL		318 404 €		2400		320804,33
Autres rémunérations (allocation de retour à l'emploi, vacances et rémunérations occasionnelles / heures supplémentaires, Unedic, allocations retraites à la charge de l'établissement)		53 073 €				53073,15
Action sociale et prestations sociale et médecine du travail (activités culturelles, sportives et de loisirs, restauration (cantine, titres restaurant), amicales, contributions au fonctionnement des syndicats, fonds de secours, accidents du travail, médecine du travail, capital décès)		59 574 €				59573,58
Autres dépenses de masse salariale non ventilables par catégories (IKV, rachats de jours CET, CSG, versements transport, impôts et taxes associés)		22 045 €				22045
Ligne d'ajustement		183 713 €		2 400 €		186112,6

* Dépenses de personnel relevant de l'enveloppe de dépenses de personnel du budget de l'organisme (en AE=CP). Le total des dépenses de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des dépenses de personnel figurant dans le tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, le total des emplois doit être égal au plafond d'autorisation d'emplois voté par l'organe délibérant (figurant ci-dessus pour vote).

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre entité

EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DECOMPTE DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS (MAD SORTANTES)	ETPT	Dépenses de personnel (*)
5 - EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANISME	0	0
6 - EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME	0	0

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et ne décomptant pas dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme (Mise à disposition entrantes)

EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI ET NON DECOMPTE DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS (4 + 5)	ETPT	Dépenses de fonctionnement (*)
7 - EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME	0	0
8 - EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME	0	0

TABLEAU 4
Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS				FINANCEMENTS				
	CF 2022	BR1 2023	Variation BR1/BR2	BR2 2023	CF 2022	BR1 2023	Variation BR1/BR2	BR2 2023
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	0	480 968	752 739	1 233 707	89 686	0	0	0
dont Budget Principal			0				0	
dont Budget annexe (CBN Parquerolles)			0				0	
Remboursements d'emprunts (capital) (b1) :			0				0	
Nouveaux prêts (capital) (b1) :			0				0	
Dépôts et cautionnements (b1)			0				0	
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	293 065	365 787	-111 766	254 021	219 976	309 929	-60 504	249 325
Autres décaissements non budgétaires (e1)	53 081	0	0	0	-14 162	0	-14 596	-14 596
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2-(b1)-(c1)-(e1)	346 147	846 755	640 973	1 487 728	295 500	309 929	-75 100	234 730
ABONDEMENT de la trésorerie (f)= (2) - (1)	0	0	0	0	50 647	536 926	716 073	1 252 989
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***	1 862 126		0	0	1 954 002		321 158	321 158
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)			0	0	346 147	846 755	937 841	937 841
TOTAL DES BESOINS (1) + (f)	346 147	846 755	640 973	1 487 728	346 147	846 755	640 973	1 487 728
Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)-(c2)-(e2)								
PRELEVEMENT de la trésorerie (f)=(1) - (2)								
dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (é)***								
dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (g)								
TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (f)								

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montants issus du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants				PRODUITS	Montants			
	CF 2022	BR1 2023	Variation BR1/BR2	BR2 2023		CF 2022	BR1 2023	Variation BR1/BR2	BR2 2023
Personnel	4 711 724	4 999 986	28 845,86	5 028 832	Subventions de l'Etat	6 457 738	6 302 688	43 162,40	6 345 850
dont charges de pensions civiles*	1 039 524	1 103 122	6 363,95	1 109 486	Dont contribution versée par r/OFB	5 929 268	5 918 991	0,00	5 918 991
					Fiscalité affectée	0		0,00	
Fonctionnement autre que les charges de personnel	3 625 459	3 357 915	278 280,79	3 636 196	Autres subventions	207 165	365 129	-80 006,00	285 123
Intervention (le cas échéant)	140 979	205 658	-39 901,27	165 757	Autres produits	914 835	428 050	134 661,18	562 711
TOTAL DES CHARGES (1)	8 478 163	8 563 559	267 225,38	8 830 784	TOTAL DES PRODUITS (2)	7 579 738	7 095 867	97 817,58	7 193 685
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0	0	0,00	0	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	898 425	1 467 692,00	169 407,80	1 637 099,80
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	8 478 163	8 563 559	267 225,38	8 830 784	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	8 478 163	8 563 559	267 225,38	8 830 784

* Il s'agit des seules catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants				
	CF 2022	BR1 2023	Variation BR1/BR2	BR2 2023	
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (4))	-898 425	-1 467 692	-169 408	-1 637 100	21 196,62
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 606 803	950 000	250 000	1 200 000	638 898,70
+ reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	391 370	150 000	0	150 000	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0	0	0	0	
- produits de cession d'éléments d'actifs	0	10 000	2 400	12 400	
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	0	0	0	0	
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	317 008	-677 692	78 192	-599 499,80	

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants				RESSOURCES	Montants			
	CF 2022	BR1 2023	Variation BR1/BR2	BR2 2023		CF 2022	BR1 2023	Variation BR1/BR2	BR2 2023
Insuffisance d'autofinancement	0	677 691	-78 191	599 500	Capacité d'autofinancement	317 008	0	0	0
					Financement de l'actif par l'Etat	1 055 534	902 584	-518 725	383 859
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	221 820	540 506	-428 506	112 000
Investissements	1 609 434	1 260 617	-103 096	1 157 521	Autres ressources	0	14 250	13 204	27 455
Remboursement des dettes financières			0		Augmentation des dettes financières	0		0	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	1 609 434	1 938 308	-181 288	1 757 020	TOTAL DES RESSOURCES (6)	1 594 362	1 457 340	-934 027	523 313
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	0	0	0	0	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	15 072	480 968	752 739	1 233 707

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants			
	CF 2022	BR1 2023	Variation BR1/BR2	BR2 2023
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-15 072	-480 968	-752 738,92	-1 233 706,92
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRÉSORERIE)	35 576	50 621	-31 329,08	19 291,92
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-50 647	-531 589		-1 252 998,84
Dont variation de la TRÉSORERIE FLECHÉE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	31 884	1 290 490	-1 611 647,93	-321 157,93
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	2 371 794	1 890 827	-752 739,47	1 138 087,53
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	88 439	139 060	-31 328,80	107 731,20
Niveau final de la TRÉSORERIE	2 283 355	1 751 766	-721 409,67	1 030 356,33

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"